AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-7-65 337605

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs
N° 58 - JUILLET 1965/31
3° supplément

LA MOUCHE DES FRUITS

Les premières captures de Mouches des fruits (Ceratitis capitata) ont été enregistrées par l'un de nos postes de piégeage des Pyrénées-Orientales. Par ailleurs un fruit porteur d'asticots,récolté à proximité d'une agglomération, nous a été signalé.

Sans qu'il y ait encore des risques graves, la possibilité de contaminations existe donc pour les vergers dont les fruits tournent, surtout si ces plantations sont situées à proximité d'agglomérations ou de dépôts d'immondices.

C'est pourquoi dans les cultures suburbaines ajouter un insecticide spécifique de la Mouche des fruits lors de l'exécution des traitements contre la Tordeuse, le Carpocapse ou les Acariens.

TORDEUSE ORIENTALE

Commencer les traitements sur les fruits devant être récoltés fin août.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Des pullulations d'Acariens sont observées sur l'ensemble des vergers. Dans la lutte contre ce parasite employer un acaricide spécifique et ovicide d'été.

Réaliser un nouveau traitement dirigé contre le Carpocapse

Les vols de papillons de Zeuzère se poursuivent. Rappelons que la cadence des traitements est fonction du produit employé : tous les 28, 14 ou 7 jours (Bulletin n° 57 5° supplément).

A Montpellier le 15 Juillet 1965

Les Contrôleurs,

L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX P 168